



DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHONE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

N° 51/2020

**OBJET : Election des vice-
présidents**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 9 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, neuf juillet,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 3 juillet 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, SEISSON Jean-Pierre, LUCIANI-RIPETTI Marina, AMIEL Cyril, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSERE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CABANNES : CHASSON Christian (absent ayant donné pouvoir à JULLIEN Georges)

Pour la Commune de CHATEAURENARD : REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

SECRETAIRE DE SEANCE : DARASSE Adelaïde.

Mme la Présidente expose que les Vice-Présidents et autres membres du Bureau sont, à l'instar du Président, élus au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 1^{er} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE au poste de 1^{er} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 6

Nuls : 1

Exprimés : 35

Ont obtenus : M. Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE 35 voix

Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSÈRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 2^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Pierre-Hubert MARTIN au poste de 2^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 5

Nuls : 1

Exprimés : 36

Ont obtenus : M. Pierre-Hubert MARTIN 36 voix

Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 2^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 3^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Michel PÉCOUT au poste de 3^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 3

Nuls : 0

Exprimés : 39

Ont obtenus : M. Michel PÉCOUT 39 voix

Monsieur Michel PÉCOUT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 3^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 4^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Max GILLES au poste de 4^{ème} Vice-

Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42
Blancs : 4
Nuls : 0
Exprimés : 38
Ont obtenus : M. Max GILLES 38 voix

Monsieur Max GILLES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 4^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 5^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Georges JULLIEN au poste de 5^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42
Blancs : 6
Nuls : 2
Exprimés : 34
Ont obtenus : M. Georges JULLIEN 42 voix

Monsieur Georges JULLIEN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Président propose de procéder à l'élection du 6^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Madame Jocelyne VALLET au poste de 6^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42
Blancs : 3
Exprimés : 39
Ont obtenus : Mme Jocelyne VALLET 39 voix

Madame Jocelyne VALLET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 6^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installée.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 7^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Yves PICARDA au poste de 7^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42
Blancs : 8
Nuls : 0
Exprimés : 34
Ont obtenus : M. Yves PICARDA 34 voix

Monsieur Yves PICARDA, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 7^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 8^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Jean-Christophe DAUDET au poste de 8^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 16

Nuls : 4

Exprimés : 22

Ont obtenus : M. Jean-Christophe DAUDET 22 voix

Monsieur Jean-Christophe DAUDET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 8^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 9^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Madame Nathalie GIRARD au poste de 9^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 4

Nuls: 0

Exprimés : 38

Ont obtenus : Mme Nathalie GIRARD 38 voix

Madame Nathalie GIRARD, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 9^{ème} Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installée.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 10^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Daniel ROBERT au poste de 10^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 2

Nuls : 0

Exprimés : 40

Ont obtenus : M. Daniel ROBERT 40 voix

Monsieur Daniel ROBERT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 10^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 11^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Eric LECOFFRE au poste de 11^{ème} Vice-

Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 5

Nuls : 0

Exprimés : 37

Ont obtenus : M. Eric LECOFFRE 37 voix

Monsieur Eric LECOFFRE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu 11^{ème} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence et immédiatement installé.

■ Mme la Présidente propose de procéder à l'élection du 12^{ème} Vice-Président. A cet effet, elle propose la candidature de Monsieur Serge PORTAL au poste de 12^{ème} Vice-Président. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, le Conseil Communautaire procède au vote qui donne les résultats suivants :

Votants : 42

Blancs : 6

Nuls : 0

Exprimés : 36

Ont obtenus : M. Serge PORTAL 36 voix

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 9 juillet 2020,

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le 15/07/2020



ID : 013-200035087-20200709-51_2020-DE